

DÉMARREUR À DISTANCE

AstroStart

GUIDE DE L'USAGER

TS-100

Conçu pour tous les véhicules munis d'un moteur à injection d'essence et à transmission automatique.



VEUILLEZ CONSULTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ AVANT L'UTILISATION DE CE PRODUIT.

NE JAMAIS INSTALLER CE PRODUIT SUR UN VÉHICULES À BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

NOS DE BREVET
É.-U. 4.345.554 - CDN 1.130.426

ET AUTRES BREVETS EN INSTANCE

Fabriqués au Canada par:

**Astroflex**

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi le démarreur à distance *AstroStart*. Votre démarreur à distance est le fruit de recherches intensives menées par une entreprise spécialisée dans la conception de produits électroniques de haute qualité pour les véhicules automobiles. Fiable et durable, il a été conçu pour vous procurer plusieurs années d'utilisation sans jamais défaillir. Son entrée d'impulsion en fait un produit compatible avec une grande variété d'appareils commandés à distance. Votre démarreur à distance est hautement sécuritaire et facile d'utilisation; il comporte aussi de nombreuses caractéristiques qui vous rendront la vie plus facile. Lisez bien les instructions qui suivent pour mieux le connaître et en tirer tous les avantages. Il se peut que certaines fonctions décrites ci-après ne s'appliquent pas à votre véhicule.

Table des matières

RÈGLES DE SÉCURITÉ	1
AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE	1
COMMANDE DE DÉMARRAGE/ARRÊT	2
VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ	4
INTERRUPTEUR DE CAPOT	4
DÉTECTION DES POSITIONS « P » ET « N » DE LA TRANSMISSION	4
REPLACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE	4
GARANTIE À VIE LIMITÉE	5

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Lisez bien toutes les règles de sécurité suivantes avant d'utiliser ce produit.

- Rapportez immédiatement tout problème de fonctionnement au dépositaire Astro**Start** qui a procédé à l'installation.
- Le produit ou son usage ne doivent, en aucun cas, être modifiés.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque le véhicule est garé dans un endroit clos et non ventilé ou lorsqu'il entre dans un atelier mécanique pour fins d'entretien ou de réparation.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque celui-ci n'est pas utilisé pendant une longue période.
- Gardez la télécommande hors de la portée des enfants.
- Pour que votre démarreur à distance ait un rendement optimal, procédez à des mises au point régulières du moteur de votre véhicule.
- Assurez-vous que la commande des essuie-glace est bien à l'arrêt avant de quitter votre véhicule.
- Vérifiez régulièrement l'arrêt du moteur commandé par les dispositifs de sécurité. (Voir « Vérifications de sécurité » à la page 4.)
- Conformez-vous aux règlements locaux. Certains règlements pourraient vous interdire de laisser tourner le moteur de votre véhicule sans surveillance dans un lieu public.
- Avertissez toujours les mécaniciens et techniciens affectés à l'entretien de votre véhicule que celui-ci est équipé d'un démarreur à distance.
- Procédez à une vérification annuelle de votre démarreur à distance. Pour ce faire, contactez le dépositaire Astro**Start** le plus près de chez vous.

AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE

Lorsque vous quittez votre véhicule, vous devez prévoir l'utilisation de votre démarreur à distance.

- Réglez le système de chauffage ou de climatisation à la position désirée. En même temps qu'il fera démarrer votre véhicule, le démarreur à distance mettra en marche le système de chauffage ou de climatisation.
- Mettez la commande des essuie-glaces à la position « **OFF** ».
- Assurez-vous que le levier de transmission est à la position « **PARK** ».

COMMANDE DE DÉMARRAGE/ARRÊT

Cette commande constitue à elle seule la raison d'être de votre démarreur à distance. Elle vous permet en effet de faire démarrer ou de couper le moteur de votre véhicule sans que vous n'ayez à sortir à l'extérieur.

Votre démarreur à distance est commandé par un appareil auxiliaire (télécommande, minuterie ou autre). Consultez le manuel de cet appareil pour en connaître les commandes, ou demandez à votre installateur de vous indiquer quelle commande a été attribuée à la fonction « Démarrage/Arrêt ».

Utilisez l'espace suivant pour décrire comment émettre les commande de démarrage et d'arrêt à l'aide de l'appareil auxiliaire.

Au démarrage

Les feux de position clignoteront une fois pour confirmer la réception de la commande puis demeureront allumés tout le temps que le moteur restera en marche, c'est-à-dire 10 ou 20 minutes selon la programmation.

Si le moteur ne démarre pas

Si votre système ne parvient pas à faire démarrer le moteur du premier coup, il attendra quelques secondes et fera une nouvelle tentative (il s'y reprendra jusqu'à deux fois en fonction de la raison du refus de démarrer). Après trois tentatives, il se fermera automatiquement et demeurera en attente d'une nouvelle commande.

À l'arrêt

Le moteur arrêtera et les feux de position s'éteindront.

Cette commande ne s'applique que lorsque le moteur est maintenu en marche par le démarreur à distance.

POUR CONDUIRE VOTRE VÉHICULE...

- N'appuyez pas sur la pédale de freins aussitôt que vous entrez dans le véhicule; cela couperait le moteur immédiatement.
- Mettez la clé dans le contact, tournez-la à la position « ON ».



Ne tournez pas la clé de contact jusqu'à la position « Start ».

- Conduisez comme d'habitude.

MODE CONTINU

La fonction « Mode Continu » permet de retirer la clé du contact tout en laissant tourner le moteur. Il s'agit d'une fonction pratique qui vous permet de quitter le véhicule quelques instants tout en laissant le système de chauffage/climatisation en marche.

Pour accéder au « Mode Continu », effectuez la commande de démarrage pendant que le moteur tourne au ralenti. Voir « Commande de Démarrage/Arrêt ».

Les feux de position, le moteur et le système de chauffage/climatisation resteront en marche pendant 10 ou 20 minutes (selon la programmation). Retirez la clé du contact, sortez du véhicule et verrouillez les portières. La direction se bloque et tous les dispositifs de sécurité (voir paragraphe suivant) demeurent activés. Si vous réintégrez votre véhicule pendant que le moteur est encore en marche, faites tourner la clé à la position « ON », puis appuyez sur la pédale de frein.

CE QUI COUPE LE MOTEUR

Pour votre sécurité, le moteur ne démarrera pas ou arrêtera si :

- la télécommande émet un message d'arrêt (l'entrée d'impulsion reçoit un message d'arrêt) ;
- le capot est ouvert;
- la pédale de frein est enfoncée;
- la transmission est embrayée;
- le moteur s'emballé;
- l'interrupteur principal est fermé (OFF);
- le moteur tourne trop lentement lors du cycle de démarrage.

L'INTERRUPTEUR PRINCIPAL

L'interrupteur principal est habituellement monté sous le tableau de bord.

Il comprend un bouton à deux positions (ON et OFF) qui permet d'annuler les fonctions de démarrage.



VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ

Afin de maintenir un haut standard de sécurité, effectuez mensuellement les vérifications suivantes.

INTERRUPTEUR DE CAPOT

- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Ouvrez le capot.

Le moteur doit arrêter aussitôt que le capot ouvre.

Si le moteur ne coupe pas immédiatement, placez l'interrupteur principal à la position « OFF » **jusqu'à ce que la situation soit corrigée**. Consultez votre centre de service.

DÉTECTION DES POSITIONS « P » ET « N » DE LA TRANSMISSION

Votre démarreur est conçu pour vérifier en tout temps la position du levier de vitesses.

Si, pour débloquer le levier de vitesses de la position « P » la clé doit être dans le contact, votre véhicule est sécuritaire tant que les clés sont hors de la portée des enfants.

Par contre, si le levier peut être embrayé sans que la clé ne soit dans le contact, effectuez cette petite vérification.

- Placez le levier de vitesses en position « embrayé ».
- Soyez prêt à appuyer sur la pédale de frein.
- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Répétez ces étapes dans les positions « Drive » et « Reverse ».

Si dans les dix (10) secondes qui suivent, le démarreur du véhicule réagit (ce qui serait anormal), placez l'interrupteur principal à la position « OFF » **jusqu'à ce que la situation soit corrigée**. Consultez votre centre de service.

REPLACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE

Si, pour toute raison, vous devez remplacer ou survolter la batterie du véhicule, placez d'abord l'interrupteur principal à la position « OFF », jusqu'à ce que la batterie soit remplacée et complètement chargée.



Si la polarité est inversée lors de cette opération, cela peut endommager votre démarreur à distance de façon permanente.

GARANTIE À VIE LIMITÉE

- 1) ASTROFLEX garantit à l'acheteur original le produit manufacturé contre tout défaut de main-d'oeuvre ou de matériel pour la période ci-après mentionnée.
- 2) Cette garantie exclut toute garantie légale, excepté naturellement les dispositions d'ordre public.
- 3) Cette garantie ne vaut qu'en faveur de l'acqureur original; un acqureur subséquent ne pourra pas s'en prévaloir.
- 4) Cette garantie est valable pour la durée du véhicule automobile sur lequel le produit a été installé à l'origine et s'il demeure installé sur ledit véhicule automobile, sauf en ce qui a trait aux composantes pour lesquelles une durée plus courte de garantie est prévue.
- 5) Si les conditions mentionnées aux paragraphes 3) et 4) sont réalisées, la garantie s'applique pour le module de contrôle du démarreur à distance.
- 6) Tout autre accessoire et outils (tel que transmetteur, commutateur, antenne, module DL-3 ou DL-4, MultiTest, etc.) sont garantis pour une période d'un an à compter de la date du contrat d'achat, les piles ne faisant l'objet d'aucune garantie.
- 7) ASTROFLEX s'engage à réparer ou remplacer toute pièce ou le produit, selon ce qui est mentionné au paragraphe 5), sans frais au cours de la première et de la deuxième année du contrat et, selon ce qui est mentionné au paragraphe 6), sans frais au cours de la première année du contrat.
- 8) À compter de deux ans après la date du contrat, ASTROFLEX s'engage à réparer ce qui est décrit en 5) pour des frais limités à 30,00\$ qui doivent accompagner le produit à réparer. Celui-ci sera retourné à l'acheteur port dû.
- 9) Si l'acqureur est incapable de fournir une preuve d'achat, la garantie est limitée à deux ans à compter de la date du manufacturier tel que confirmé par le numéro de série du produit. L'acheteur de ce produit ASTROFLEX s'engage à retourner ce dernier pour le service de garantie, port payé, à l'adresse appropriée indiquée à la fin de ce document.
- 10) Cette garantie ne s'applique qu'au produit lui-même et ne s'applique pas aux dommages matériels autres qu'au produit lui-même.
- 11) ASTROFLEX ne donne aucune garantie, et quant au produit lui-même et contre les dommages que le produit pourrait causer, si l'une ou l'autre des conditions suivantes survient:
 - a) l'installation n'a pas été faite par l'installateur-distributeur, et selon les directives d'ASTROFLEX;
 - b) le produit a été accidenté après son installation;
 - c) l'acqureur a fait du produit un usage abusif ou non conforme au guide de l'utilisateur;
 - d) l'acqureur a réparé lui-même le produit ou fait réparer le produit chez une personne non autorisée par ASTROFLEX;
 - e) le produit a été réparé avec des pièces non autorisées par ASTROFLEX.
- 12) ASTROFLEX n'est pas responsable des frais engagés pour enlever ou réinstaller le produit.
- 13) La présente garantie constitue la seule garantie d'ASTROFLEX à l'égard de l'acqureur original. Toute autre garantie est spécifiquement exclue, même la garantie légale, excepté naturellement les dispositions d'ordre public.

Note: Le fonctionnement, les spécifications et le design de nos produits sont sujets à changement sans préavis.



Astroflex Inc.

1164, Route 220
St-Élie d'Orford (Québec) Canada
JOB 250



Astroflex
ELECTRONIC CORP.

516A Elm Street
Manchester, NH 03101
USA